



**Le Maire et le conseil
municipal de Pardies vous
présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2022 !**

La situation sanitaire du pays ne nous permet pas, encore cette année, de vous rencontrer au cours des traditionnelles soirées de vœux. Comme vous pouvez tous le constater, nos politiques et les scientifiques sont sans cesse à la recherche des meilleures solutions pour que nous puissions continuer à vivre avec ce virus.

Dans quelques semaines, tous les français seront préoccupés par les élections présidentielles. Elles engageront les candidats dans un contexte international toujours incertain avec également des solutions attendues sur le plan national pour que le climat général de notre pays s'apaise. Je ne vais pas m'étendre sur ces affaires complexes mais qui, malgré tout, nous concernent tous et impactent nos vies.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans les associations pardisiennes pendant la pandémie pour que les activités restent ouvertes aux adhérents, tout en respectant les différents protocoles qui se sont succédés.

Le conseil municipal est vigilant au bien vivre à Pardies et la vie sociale portée par les bénévoles restera toujours parmi les priorités de votre municipalité.

Afin de vous informer plus largement sur l'actualité de votre commune et sur les décisions prises par le conseil municipal, je vous invite à télécharger l'application « Panneau pocket » mise en place par la commission communication. A chaque nouvelle alerte ou information vous recevrez instantanément une notification sur votre téléphone portable.

Nous espérons que vous serez nombreux à utiliser cette application !

Vous avez tous remarqué la rénovation de la rue Henri IV et apprécié les aménagements réalisés pour sécuriser cette voie. Dans la continuité des travaux de voirie, nos élus qui siègent à la CCLO ont su amener les arguments nécessaires pour que la fin des travaux de la rue des Pyrénées soit budgétée sur l'année 2022.

La place du fronton est en cours de réfection. La première phase de travaux sera terminée début 2022 et sera suivie, au cours de la même année, de l'aménagement des abords du fronton.

La cour de notre école a dû être aménagée afin de se mettre en conformité avec le plan Vigipirate. Ces travaux permettent de sécuriser les accès aux classes de maternelle et primaire. D'autre part l'école de Pardies a profité de l'aide du Département pour terminer d'équiper toutes les classes de matériel informatique et de l'aide du SDEPA pour améliorer l'isolation thermique des bâtiments.

L'été dernier, le système d'arrosage du stade d'honneur a été remis à neuf dans le but de maintenir en état l'aire de jeux et de maîtriser l'apport en engrais qui est néfaste pour l'environnement et pour les deniers de notre commune.

Le Département au travers de la fibre 64 s'emploie à déployer le réseau fibre sur notre village. Une centaine d'habitations profite déjà de ce très haut débit. Bon nombre d'entre vous peuvent prétendre à l'accès au réseau fibré et je vous invite à consulter le site « fibre64.fr » afin de vérifier si votre habitation est raccordable. Quelques secteurs du village sont encore en attente de travaux ou d'autorisations pour permettre la jonction avec le nœud de raccordement dédié à Pardies.

En cette fin d'année la commune de Pardies a également fait l'acquisition de la propriété « Chinette ». Après la démolition de cet ensemble, nous vous proposerons un aménagement de ces parcelles.

Après avoir eu l'accord de la modification de notre Plan Local Urbanisme, les travaux préparatifs vont être entrepris sur les parcelles à l'entrée ouest du village pour recevoir le nouveau lotissement « Lou Bilatge ».

Notre forêt fait aussi l'objet de toute notre attention et des projets sont étudiés par votre conseil municipal pour bien vivre et profiter de notre patrimoine naturel.

Malgré le départ rapide de notre médecin, le pôle médical est occupé à 80% et est en légère croissance de fréquentation. Nous accueillons depuis le début de l'année une nouvelle profession de santé à savoir une orthophoniste.

Notre pôle commercial continue sa montée en puissance et je pense que vous appréciez tous de vous retrouver dans les diverses boutiques qui le constituent. Dans quelques semaines une pizzeria viendra élargir l'offre alimentaire et nous sommes en pourparlers avec un futur locataire qui devrait s'implanter dans la dernière cellule disponible.

Après la mise en sommeil du comité des fêtes, la nouvelle commission communale d'animation vous proposera au cours de l'année des soirées culturelles et se projettera sur le mois de mai en vue de la fête patronale (cf. Agenda culturel).

Pour terminer je vous informe que le groupe LIDL a déposé le permis de construire pour la construction d'une base logistique sur les anciens terrains de CELANESE. Elle devrait générer 300 emplois à l'horizon 2024.

En espérant que cette année soit celle de l'arrêt de cette pandémie afin de pouvoir vous informer plus largement sur la vie de notre commune lors de moments conviviaux, je vous souhaite, mesdames, messieurs, ainsi qu'à vos familles, une excellente et prudente année 2022.

ANNULATION DU REPAS DES AINES

Les restrictions dues à la crise sanitaire nous ont amené à annuler le repas des aînés prévu le 16 janvier 2022.

Le Centre Communal d'Actions Sociales propose à toutes les personnes de plus de 64 ans de venir retirer **un colis gourmand les 17 et 18 janvier 2022 entre 15h00 et 18h00** à la salle de réception à côté de la mairie.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer ou absente les jours de distribution, elles pourront mandater une personne de confiance pour retirer le panier gourmand.

AGENDA CULTUREL

Salle des fêtes de Pardies

06 février 2022 : spectacle de chants et de théâtre béarnais

12 mars 2022 : Concert d'Arraya



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION